

Infos liées aux transports

Dans le département du PUY DE DOME, pour se déplacer en transport en commun il existe trois réseaux de transport présent dans plusieurs villes différentes :

Dans la ville de Clermont-Ferrand, le réseau accessible est T2C.
Site internet T2C : www.t2c.fr/

Tarifs

- Ticket unité : 1,60€ / Heure.
- Abonnement - de 26 ans : 28,80€/Mois.
- Abonnement SNCF TER + T2C jeune -26 ans : *20,10€ / mois.
*Part T2C.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la T2C.

Dans la ville de Riom, le réseau accessible est RLV MOBILITES.
Site internet RLV MOBILITES : <https://rlv-mobilites.fr/index.php>

Tarifs

- Ticket unité : 1,20€ / Heure.
- Abonnement jeune -26 ans : 15€/Mois.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de RLV MOBILITES.

Campus et sites universitaires dans le PUY DE DOME (non exhaustive)

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, toutes les formations universitaires sont désormais proposées par un seul organisme : l'Université Clermont Auvergne (UCA). Ses campus sont repartis dans plusieurs sites universitaires de la région d'Auvergne.

CLERMONT-FERRAND

Université Blaise Pascal - Site Carnot
34 avenue Carnot,
63000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04.73.34.66.86.

UCA Site Gergovia (UFR Lettres, culture et sciences).
29 Boulevard Gergovia,
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04.73.34.66.97.

UCA Ecole de droit
41 BD François Mitterrand,
63000 Clermont Ferrand
Tél. : 04.73.17.75.74.
Université d'Auvergne Clermont I (UCA)
28 PL Henri Dunant,

63000 Clermont Ferrand
Tél. : 04.73.17.79.40.
Université Blaise Pascal Clermont II
28 - 25 Rue Etienne Dolet,
63000 Clermont Ferrand
Tél. : 04.73.34.97.20.

AUBIERE

Université Blaise Pascal UCA II
5 Avenue Blaise Pascal,
63178 Aubière
Tél. : 04.73.17.70.00.



DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

COORDONNEES DE LA MEDIATRICE

SAID ABDOU Salimaty
Médiatrice sociale académique des étudiants
de Mayotte à Clermont-Ferrand

Tél. : 04.73.99.33.65. - 06.47.69.97.31.
E-mail : salimaty.said-abdou@ac-clermont.fr
Adresse : 3, Avenue Vercingétorix - 63033

GUIDE D'INTÉGRATION

Pour les étudiants mahorais
dans le département du PUY-DE-DÔME



Ceci est un guide pour aider les élèves de Mayotte à mieux s'intégrer à la rentrée.

Il s'agit d'un guide réalisé par la médiatrice du PUY-DE-DOME.

Dans ce document, vous trouverez :

- La liste des établissements scolaires partenaires du département du Puy-de-Dôme.
- Les démarches à faire avant le départ.
- Les démarches à faire à l'arrivée.
- Les informations liées aux transports.

Démarches à faire avant le départ

DPSU :

Pour l'aide complémentaire, il faut créer un dossier sur le site « bourses.cd976.fr ». Il faut également informer à la DPSU de la date de votre départ pour la métropole, pour bénéficier du versement de votre prime de départ (sous présentation de votre copie de votre billet).

LADOM :

Pour bénéficier du « Passeport Mobilité Etudes », il faudra créer une demande en ligne pour chaque voyage (maxi 1 aller-retour/an) sur le site « mobilité.ladom.fr ».

Il sera nécessaire de déposer des pièces justificatives.

POUR RAPPEL :

Quel que soit le dossier que vous créez, les demandes doivent se faire à l'avance pour pouvoir respecter les dates limites de dépôt de l'année en cours. A cet effet, veuillez consulter les dates limites de dépôt pour ne pas être hors délai.



RAPPEL

Démarches à faire à l'arrivée



Informez la DPSU de vos nouvelles coordonnées : votre adresse postale métropolitaine, votre nouveau RIB, numéro de téléphone et adresse e-mail s'il y a eu un changement.



Envoyez votre certificat de scolarité à la DPSU et le CROUS, dès que votre établissement scolaire vous le donne.



Se mettre à jour au niveau de la sécurité sociale.



Faire, si nécessaire, une demande d'aide au logement auprès de la CAF.



Contactez l'AELMA (l'association des étudiants et lycéens Mahorais d'Auvergne) pour vous aider à vous intégrer.

Service Académique d'Information et d'Orientation

- En cas de souhait de réorientation ou changement de cursus, contactez le service académique d'information et d'orientation (SAIO) pour vous aider dans vos démarches de réorientation.

Liste des établissements scolaires partenaires dans le PUY-DE-DÔME (non exhaustive)



CHAMALIERES

Centre de formations GFS
4, place C. de Gaulle
63401 Chamalières
Tél. 04 73 19 53 00.

Lycée de l'Hôtellerie de la Restauration et du Tourisme
Voie Romaine
63400 Chamalières
Tél. : 04 73 31 74 50.

Lycée privé sainte Thècle
7 Rue Amélie Murat
63400 Chamalières
Tél. : 04 73 37 32 09.

PONT DU CHATEAU

Lycée des Métiers Pierre Boulanger
85 chemin des Palisses
63430 Pont du château
Tél. : 04 73 83 21 15.

RIOM

Lycée Marie Laurencin
1 Avenue Jean Monnet
63200 Riom
Tél : 04 73 64 69 60.

Lycée Pierre Joel Bonté
2 Rue Averroès
63200 Riom
Tél : 04 73 67 16 71.

Lycée Claude et Pierre Virlogeux
1 Rue du Général Chapsal
63200 Riom
Tél. : 04 73 64 61 00.